

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MRC D'ABITIBI 2025-2026-2027-2028

Avis public est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la MRC d'Abitibi, pour le TNO Lac-Chicobi et le TNO Lac-Despinassy, a été déposé et ledit rôle sera à son troisième exercice financier. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la MRC, situé au 582, 10^e Avenue Ouest, à Amos durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, ainsi qu'au www.mrcabitibi.qc.ca.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard de ce rôle une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

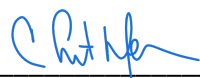
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel suit un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC d'Abitibi
582, 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1X3

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou sur le site web de la MRC Abitibi, à l'adresse suivante : <https://mrcabitibi.qc.ca/file-12813> ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement en vigueur et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Amos ce 2^e jour d'octobre 2026.



Christine Meunier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Christine Meunier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la MRC d'Abitibi le 2 octobre 2026 et en affichant une copie au bureau de la MRC d'Abitibi le même jour.

Amos, le 2 octobre 2026



Christine Meunier, directrice générale et greffière-trésorière